



APBP

PECHEURS et PLAISANCIERS de POULDOHAN

Procès Verbal du Conseil d'Administration du 19.09.25

Présents : G.HERLEDAN, P.RICHARD, M.TANGUY, M.DOBRZELEWSKI, F.BOURCH, J.R COULIOU, R OLLIVIER, A. BONNIZEC, D. DAVOULT, S.SCAVENNEC, M. BRIS, A.BAUDIN

Excusés: P. BOUCHET, G.BICREL, A.PHILIPPE

Début de séance 18h15

La séance commence par le ressenti du repas aux Brigantines. A l'unanimité ce fut un succès, avec plusieurs remerciements des adhérents.

Un soucis pour la boite mail, François va faire le point et voir si on peut supprimer l'adresse free, que personne ne gère.

Le président nous montre les documents pour les nouvelles règles d'amarrage à Pors An Halen, qui devraient nous faire économiser sur les dépenses du port qui ne sont pas dans le vert.

Jean-René nous donne les grandes lignes de son courrier sur le projet d'enregistrement des plaisanciers et des captures, une copie sera envoyée au sénateur du Finistère MICHEL CANEVET .

Les adhérents se plaignent de l'adhésion à la fédération, qui tarde à nous faire parvenir la revue.

Fin de séance 19h30

Le secrétaire Pascal RICHARD

Association des propriétaires de bateaux de poulohan

Président Michel TANGUY

*Trésorier Germain Bicrel 06 30 00 15 44, Secrétaire Pascal RICHARD 06 82 25 55 95 Maison de la Mer,
Pors an Halen, 29910, TREGUNC
SITE INTERNET: <http://apbpouldohan.free.fr>*